



Impact du COVID-19

Les personnes retournées et rapatriées figurent au rang des plus vulnérables en RCA.



La RCA à l'instar du monde entier est touchée par la pandémie du COVID-19. A la date du 14 mai 2020, le nombre de personnes infectées dépistées s'élève à 210¹. Fort heureusement, aucun cas de décès dû à la maladie n'a été enregistré à ce jour. Le Cameroun qui est un pays voisin, principal fournisseur et principal pays d'acheminement de divers produits pour la RCA, est fortement touché en termes de nombre de personnes atteintes par la maladie. [Au 10 mai 2020, le Cameroun enregistre 2579 cas de personnes ayant été déclarées positives à la maladie, et 114 décès](#)². Dans le but de lutter contre la propagation de la maladie sur son territoire, l'Etat Centrafricain a pris des mesures de protection dès les premières heures. La fermeture des frontières et l'application des mesures barrières par la population. Vue l'ampleur de la crise sur le plan mondial et le caractère difficilement contrôlable de l'évolution de la maladie, les mesures d'autoprotection des états et populations sont prises, sans un délai précis de retour à la normal. Ces changements apportés par la gestion de cette crise ont un impact certain sur l'humanité, avec des conséquences démesurées sur la vie sociale et économique des populations. Et les populations les plus vulnérables seront les plus touchées par les conséquences de cette crise. En RCA, les populations rapatriées et retournées qui font déjà face au défi de la réintégration communautaire pour la grande majorité, seront impactées de façon plus importante. En plus d'être menacées par la maladie, ces populations vulnérables sont aussi menacées par les conséquences sociaux-économiques qui, pour certains, seront plus dévastatrices que la maladie elle-même.

Impact social, la crise du COVID-19 risque d'être un frein à la réintégration communautaire des rapatriés/retournés

Les mesures de protection, dont la distanciation sociale, et l'interdiction des rassemblements de masse de personnes portent un coup important aux activités des acteurs humanitaires en RCA comme partout dans le monde. Et l'une des catégories de population les plus affectées est celle des retournés/rapatriés confrontés au défi de la réintégration communautaire, qui vise pour elles une vie sociale normale après leur retour. L'acceptation de l'autre et la cohésion sociale passent inévitablement par le contact régulier entre personnes. Il s'agit d'un processus relativement long dans un contexte normal, et l'environnement social que nous impose cette crise impactera certainement la durée de ce processus. Certaines personnes, après leur retour, sont mal vues par la communauté pour divers raisons. Pour une part, elles représentent des acteurs directs ou indirects des atrocités connues pendant le conflit armé ; pour d'autres des personnes qui viendront leur arracher leurs biens qui pour quelques-uns leurs ont été spoliés au moment du conflit armé ; et bien sûr, des raisons autres sont à considérer... ce qui représente un challenge déjà important à affronter pour les retournés/rapatriés. Face à ce contexte, l'une des approches bien utilisée est le développement d'activités communautaires, qui permet aux populations d'œuvrer ensemble, et ainsi aux personnes de retour de s'exprimer et surtout, de montrer leur utilité à la société. En guise d'illustration parmi tant d'expériences pour notre Organisation, l'ONG Internationale ASA sous financement de l'UNHCR a mis en œuvre en 2019 des activités agricoles pour le relèvement économique en faveur de 475 hommes et femmes dont 337 rapatriés dans la préfecture de la Lobaye. Il s'agit de 20 hectares de maïs et 25 hectares de manioc cultivés par les communautés. Cette expérience qui a permis le brassage des populations tant rapatriées que populations hôtes dans le travail quotidien, a facilité la réintégration communautaire de 337 ménages. Malheureusement dans la situation actuelle, les personnes se côtoient moins et il y a moins d'activité à base communautaire. Il paraît évident que le

¹ Source : Communiqué du Ministère de la Santé et de la Population, publié le 14 mai 2020

² Source : <https://fr.africanews.com/2020/05/10/coronavirus-cameroun-mise-a-jour-des-donnees-covid-19-10-mai-2020//>

délai de réintégration sera beaucoup plus long pour les personnes faisant face à ce défi de manière plus prononcée.

Mais l'orientation actuelle des acteurs humanitaires qui vise la sensibilisation et la prévention des populations sur le COVID-19 pourrait être mis à profit pour les personnes rapatriées/retournées. Leur donner un rôle dans la lutte commune contre la maladie, leur permettrait de montrer leur utilité à la communauté. Leur donner une place au sein des comités locaux de gestion de la crise, et bien d'autres activités d'actualité pouvant les mettre à contribution seraient des mesures de mitigation louables face au risque de ralentissement de leur réintégration que représente la crise du COVID-19. Des actions dans ce sens qui devront être connues et vues tous, viseraient à garantir la continuité du processus de leur acceptation, et donc de leur réintégration communautaire.

Impact économique et insécurité alimentaire pour les plus vulnérables

L'impact économique de la crise du COVID-19 est mondial. Et les populations vulnérables au rang desquels appartiennent un certain nombre de personnes parmi les rapatriées/retournées seront les plus touchées. La fermeture des frontières, le ralentissement des activités économiques en raison des restrictions, ainsi que la distanciation sociale affecteront à court et long terme la disponibilité des produits de première nécessité et aussi des matières premières. Le ralentissement des activités économiques entraînera une diminution du taux de la circulation de devise entre population. Sachant que [la RCA figure au rang des pays les plus pauvres du monde, avec un taux de près de 66,3% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté](#)³ il serait difficile de ne pas envisager un très lourd impact sur le plan économique. Les personnes vulnérables qui vivent au jour le jour verront très certainement leur situation s'empirer. [L'insécurité alimentaire pèse déjà sur le pays avec près de 1,9 million de personnes touchées, et 4 enfants sur 10 souffrant de malnutrition chronique selon la FAO](#)⁴.

A cet effet, les activités de réponse humanitaire visant l'autonomisation des populations vulnérables dont certains rapatriés/retournés, nécessiteront de passer systématiquement par des analyses d'opportunités économiques préalables, et ces analyses devront être profondes en raison des risques importants de changement qu'entraînera cette crise sanitaire dans les priorités d'approvisionnement des populations. Cette crise qui mettra à nue la dépendance de la RCA vis-à-vis des pays étrangers pour le ravitaillement en matière première, devrait pousser le gouvernant à encourager la population à une production locale, qui à long terme sortira le pays de sa situation d'extrême pauvreté.

Dans les préfectures de la Lobaye, l'Ombella M'Poko, la Nana-Mambéré et la Mambéré Kadéï qui sont des zones de retour en RCA, les personnes rapatriées/retournées seront encadrées par ASA sous financement UNHCR, à mener des activités génératrices de revenus à retombés économiques rapides, afin d'adresser au plus vite les questions d'extrême pauvreté et d'insécurité alimentaire chez cette catégorie de population. Ces activités qui ont débuté en avril 2020, cibleront 400 ménages vulnérables, constitués à 70% de populations rapatriées facilitées ; 20% de retournées et 10% de la population hôte. Cette action de réponse impactera près de 2000 personnes dans les zones couvertes d'ici décembre 2020. Ces activités sont menées dans le respect des mesures barrières, en priorisant les échanges de proximité avec les mesures de protection, garantissant ainsi la continuité de l'intervention.

³ Source : <http://60.force-ouvriere.org/spip.php?article2214>

⁴ Source : <http://www.fao.org/emergencies/crisis/rca/intro/fr/>